Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213502396-20260320-D202640B-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 20 MARS 2026

Date de Convocation : 16/03/2026

Mise en ligne le 10/03/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 27
Présents : 26
Votants : 27
Quorum : 14

L'an deux mille vingt six
Le vendredi 20 mars à 20 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Thierry RESTIF, Maire

PRESENTS : M. RESTIF, Mme PÉRON, M. LE VERGER, Mme AUBERT PLARD, M. DELENCLOS, Mme FERRÉ, M. LUGAND, Mme MASSARD, M. GUIBERT, M. BRÉAL, Mme GARNIER, Mme VILFEU, Mme GAUTIER, M. BOTTIER, Mme CORGNE LAVIGNE, M. LECELLIER, M. CARRÉ, Mme LEGGERI, M. HUGER, Mme PORAS, Mme BOUCHET, Mme SOURDRILLE, M. BONNIER, M. LANOË, M. SANDOZ, M. SOLLIER

EXCUSÉE : Mme KIRIOLET

POUVOIR : Mme KIRIOLET a donné pouvoir à M. LANOË

SECRÉTAIRE : M. Martin SOLLIER est nommé secrétaire de séance.

Les membres du Conseil municipal reconnaissent que les convocations ont été régulières et qu'une note de synthèse était bien annexée aux convocations.

2026-40 - Institutions et vie politique – Désignation de représentants au sein de la résidence Pierre et Marie Curie

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :

Rapport :

Le décret n° 2005-1260 précise la composition des conseils d'administration des établissements publics sociaux ou médico-sociaux.

A ce titre, il est prévu que la commune de Retiers soit représentée par le Maire ainsi que par 2 autres membres élus.

Il appartient au Conseil Municipal de désigner les représentants au sein de cette structure.

Sont candidats au poste de délégués :

- Annick PÉRON
- Amélie AUBERT PLARD
- Elisabeth GARNIER

M. le Maire précise que la demande sera faite auprès du conseil d'administration de la résidence Pierre et Marie Curie que la commune soit représentée par une 3ème personne.

Ceci exposé,

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213502396-20260320-D202640B-DE

Le conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré, par vote à l'unanimité des suffrages exprimés :

Désigne Annick PÉRON, Amélie AUBERT PLARD et Elisabeth GARNIER déléguées auprès du Conseil d'Administration de l'EHPAD Pierre et Marie Curie.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire

Thierry RESTIF

MAIRIE de RETIERS
Ille-et-Vilaine

Le secrétaire de séance

Martin SOLLIER